

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 27

Artikel: Question à résoudre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rôti. Rien de plus attrayant en effet que ces déjeuners champêtres, où les femmes viennent par groupes élégants fouler la prairie d'Haidar-Pacha sous leurs pieds chaussés de satin. Les calfas ont tout apporté : Voici les tapis, les coussins brodés et frangés d'or, où les nonchalantes Hanoums viennent s'étendre dans des poses artistiques et charmantes. Le repsi (plateau) est mis devant elles; l'eau brille dans les gobelets d'or, les dolmas (riz roulé dans de jeunes feuilles de vigne et cuit à l'huile) sont avec l'agneau, et le tahok-gueuk-sou (poitrine de poulet), le mets de rigueur. Mets excellents, surtout assaisonnés du souffle des brises de mer et des parfums aromatiques des gazons. En voyant sur cette immense pelouse, égayée par les musiques et les cris des marchands forains de Turquie, ces voiles blanches, ces fêradjis de soie aux nuances éclatantes, on pourrait prendre ces timides Turques pour des fleurs vivantes. Quel gracieux costume que le leur et comme l'uniformité de coiffure fait un joli effet.

On parle de la polygamie ; mais à quel prix est-elle permise ? Le pacha qui épouse les trois femmes que permet la loi, doit donner à chacune d'elles une maison séparée et montée avec autant de richesse l'une que l'autre. Généralement les pachas qui ont plusieurs femmes ne les ont pas dans la même ville. L'une est au Bosphore, et l'autre à Stamboul. Comme les femmes savent tout par leurs relations entre elles et les hommes de leur famille ; si un bey ou pacha gâte plus une femme que l'autre, cette dernière se fâche, le harcèle et souvent demande le divorce. La femme turque, malheureuse en ménage, divorce et se remarie facilement par les soins de ses connaissances. Le divorce a lieu même sans le consentement des deux partis et souvent, hélas ! produit bien des pleurs. J'ai vu la sœur d'un bey très distingué, qui, quoique fort jolie, avait été abandonnée par son mari et en éprouvait un chagrin qui la rendait folle : c'était une jolie brune aux yeux bleus ; mince et gracieuse : Elle était blottie sur un canapé la tête appuyée au grillage de la fenêtre, je n'oublierai jamais ce visage charmant et terrible ; elle ne nous vit pas entrer ; sa belle-sœur qui nous guidait, nous pria de chanter ; on voulait surtout arriver à la distraire, car depuis trois jours elle n'avait voulu prendre aucune nourriture, aux sons de la guitare elle tourna la tête, nous jeta un regard effaré, puis reprit son indifférence. Elle avait la figure égratignée de tous côtés ; c'était elle qui se labourait ainsi le visage de ses ongles et s'arrachait les cheveux. Les soins les plus tendres ne purent la sauver ; j'appris qu'elle était morte quelques jours après notre visite. Elle me fit l'effet d'un pauvre oiseau sauvage déchiré au treillis de sa cage, et pourtant elle était libre de prendre un autre époux ; mais elle aimait l'ingrat Ali Bey, qui lui préférerait la blonde Méléck Hanoum.

(A suivre).

Dans ce moment où chacun consulte le ciel et interroge son baromètre, craignant toujours de voir cesser brusquement les beaux jours dont nous sommes favorisés et qui sont maintenant si précieux pour nos vignobles et nos campagnes, l'énumération des différents vents connus dans nos contrées, et qui nous amènent les uns le beau temps, les autres, l'orage ou la pluie, intéressera peut-être nos lecteurs.

Les bateliers du lac y comptent huit vents principaux, dont voici les noms en langage du pays : La *bise* qui vient du nord ; le *séhard* du nord-est ; le *molan* de l'est ; la *vaudaire* ou le *bornan* du sud-est ; le *vent* proprement dit qui souffle du sud ; le *vent de l'Ecluse* du sud-ouest ; le *vent de Bourgogne* de l'ouest et le *joran* du nord-ouest.

Le *vent* du sud et le *séhard* règnent le plus souvent ; la *vaudaire* est dangereuse, et provoque

parfois des tempêtes depuis Morges à Villeneuve, d'autant plus à craindre qu'elles arrivent par bourrasques et sans qu'on s'y attende.

On demandait hier à un peintre d'animaux s'il avait placé ses derniers tableaux.

— Hélas ! non, répondit l'artiste en soupirant, je fais des chiens qui ne rapportent pas.

M^{me} V..., qui est allée interroger une somnambule, s'aperçoit à n'en pas douter que la pytho-nisse ne dort pas le moins du monde.

— Mais, vous ne dormez pas ! s'écrie M^{me} V... avec indignation.

La somnambule, d'un air piteux :

— Excusez-moi, j'ai pris du café !

Un malade, à son lit de mort, fait appeler un notaire pour lui dicter ses dernières volontés.

La chose faite, le moribond paraît plus calme.

— Je puis mourir maintenant, dit-il d'une voix faible.

Puis, se retournant vers son médecin :

— Au revoir, docteur, « en vous remerciant. »

— Ah ! que je souffre, docteur !

— Allons donc, madame ! Je ne crois pas à la gravité de votre maladie.

— Oh ! vous m'agacez ; vous mériteriez que je vous meure au nez !

Le mot de la charade du précédent numéro est *brulot*. Le tirage au sort a fait échoir la prime à M. A. Rusillon, Lausanne.

Question à résoudre.

Quinze chrétiens et quinze Turcs, se trouvant sur un même vaisseau, il survint une furieuse tempête. Après avoir jeté à l'eau toutes les marchandises, on décide que l'on jettera à l'eau la moitié des trente passagers. Mais le pilote qui est chrétien veut protéger ses coreligionnaires et, faisant ranger tous les passagers sur le pont, il déclare qu'il va compter de neuf en neuf, en continuant jusqu'à quinze fois neuf, et que tous ceux que le sort désignera devront être immédiatement jetés à la mer. Il se trouve qu'après avoir fait quinze victimes, les quinze chrétiens sont restés. Comment le pilote a-t-il pu disposer les trente personnes pour sauver tous les chrétiens ?

L. MONNET.

PAPETERIE MONNET

3, rue Pépinet, 3, à Lausanne.

Papier nappe, pour tables de cantines ; prix avantageux. — Papiers Canson, blanc et teinté pour architectes ; papier Ingres pour dessin. — Crayons Faber, crayons Conté, couleurs conventionnelles, *tortillons*, etc. — Cartes de bal et de banquets.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD ET F. REGAMEY.